

COMMISSION PERMANENTE DU NUMERIQUE

▪ Renseignements

Rédacteur : Paola Pieroni

Réunion du : 9 décembre 2022

Objet : Commission permanente du numérique

▪ Personnes concernées

Participants	Excusés
Stéphane AMIARD Vincent BARICHARD Lydie BOUVIER Daniel BOURRION Franck COADOU Virginie GRIMAULT Fabienne HUBERT Elodie LEBASTARD Philippe LERICHE Christophe MALLASSINET Paola PIERONI Eric PIERRE Ludovic SAVOURE Pierre SAULUE Gwendoline HAUMOND Helen HENRY	Nathalie DEBSKI Didier BOUQUET Anne REY

▪ Approbation du relevé de conclusions

Le relevé de conclusions de la séance du 14 octobre 2022 est validé.

▪ Planification du renouvellement des matériels audiovisuels

Nous proposons dorénavant de construire le budget annuel du pôle infrastructure de la DAV avec ces éléments :

- Investissement région : l'ensemble des projets audiovisuels des composantes – 107 000€ pour 2023

- Budget permettant de programmer des projets audiovisuels structurants – environ 250 000 pour 2023
- Budget des projets audiovisuels présents dans les CPOM des composantes pour la programmation en année n+1 (en attente de confirmation)
- Inscription en crédits de paiement les projets d'équipements engagés en fin d'année

En vue de l'arrêt de subventionnement de la Région pour des projets d'investissement, nous proposons à l'arbitrage budgétaire de l'université 350 000€ par an pour mettre en place des projets innovants. Dans ce cadre, il sera proposé un ordre de priorité des projets aux composantes en s'assurant d'avoir les moyens humains nécessaires à la réalisation des projets mais aussi à l'écriture des marchés subséquents correspondants.

▪ **Appel à projet 2022 : Formation professionnelle et alumni : une synergie pour développer les ressources propres de l'Université d'Angers**

La réponse définitive sera donnée en février 2023.

Principe du projet : accroître les ressources pour développer des projets nouveaux.

2 phases : phase 1 : 3 ans de masse salariale ; phase 2 : abondement calibré pour mise en œuvre. Le but est d'apporter des ressources humaines pour permettre le développement des projets.

1^{er} bilan sur l'année 5=> évolution des projets en fonction du résultat.

Entrée du projet via les alumni du réseau de l'alternance. Idée d'alumni ambassadeurs.

Phase 1 : actions synergiques, créer une équipe, pour créer ce réseau, en charge de la commercialisation de l'offre, des secteurs cibles, de la dématérialisation via la plateforme dédiée.

Phase 2 : continuer le développement de l'offre aux alumni, renforcer le sentiment d'appartenance, recrutement de personnels.

Enjeux pour UA Talents

RH : un chef de projet -1 technique CRM -1 coordinateur de la plateforme – les emplois seront pérennes (sauf le technique et le coordinateur).

▪ **Plan de sobriété énergétique :**

L'UA a baissé de 18% sa consommation énergétique en 10 ans de manière structurelle. L'objectif est de fournir un effort supplémentaire de 10% en travaillant sur la sobriété en 2 ans.

Dans la volonté de faire baisser la consommation énergétique de 40% d'ici 2030, 67 leviers ont été identifiés. Les axes retenus à cette fin sont :

- Pilotage et stratégie
- Gestion du parc immobilier
- Sensibilisation et formation
- Numérique
- Mobilité
- Activités (recherche et formation)

- Stratégie d'achat

Un calculateur d'empreinte carbone existe en Recherche pour les mobilités (MIRE) et également pour l'empreinte carbone des pages web.

- **Accessibilité numérique :**

Nous constatons une hausse de 20% par an des étudiants en situation de handicap. Un document de bonnes pratiques sur l'accessibilité a été réalisé à destination des enseignants. Il sera conçu des documents type pour word et latex.

Un espace Moodle est également dédié à l'ensemble des outils, conseils, pratiques collectives pour améliorer l'accessibilité.

Des retours seront faits régulièrement en CPN.

- **Informations diverses :**

- **Licences M365 et personnels sortant :**

Le nombre de ces licences doit être géré finement compte tenu de l'évolution des conditions Microsoft. Tout est automatique en lien avec la base SIHAM – vérifier pour les professeurs Emérites.

- **Investissement Région :**

La région souhaite arrêter la contractualisation – rien de prévu après l'année 6 (2022-2023). Un courrier est prévu à destination des élus de la région pour contester cette décision unilatérale.

- **Accès imprimantes pour les étudiants :**

Demande des étudiants d'accéder à des imprimantes sur tous les campus. Le marché est spécifique à la BU, il n'a pas été pensé pour de nouveaux lieux. D'autre part, cela ne va pas dans le sens de rassembler et de diminuer le nombre de machines pour la sobriété. Demande refusée par la CPN.